



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL FEDERAL DU 18/07/20

Début de séance : 18/07/20 à 07h05 Fin de séance : 18/07/20 à 08h45

Lieu : siège de la F.T.TRI.

Présent(e)s :

- Joe Tapare (Président de la F.T.TRI) ;
- Paquita Lysao (Vice-Présidente de la F.T.TRI) ;
- Laurent Buvry (Trésorier de la F.T.TRI) ;
- Eric Zornotti (Porte parole F.T.TRI) ;
- Bernard Costa (Président CNP) ;

Invités :

- Rémy Ségard (Directeur Technique Fédéral) ;

Ordre du jour :

- Validation du précédent PV du CF du 07/05/20 ;
- Point sur le triathlon des entreprises ;
- Les droits et les devoirs des clubs ;
- Les aides pour les athlètes de haut niveau ;
- Cadre de mise à disposition du matériel fédéral (camion, vélo, ...).

1. Validation du précédent PV du CF du 07/05/20 :

Le PV du CF du 07/05/2020 est approuvé à l'unanimité.

2. Point sur le triathlon des entreprises :

Joe Tapare, propose de faire un point sur l'organisation du triathlon des entreprises. La commune d'Arue évoque l'interdiction d'utilisation du terrain de foot pour le samedi 15 août 2020 suite à des travaux d'entretiens. Eric Zornotti annonce également la co-activité avec la course de Va'a qui a lieu le même jour sur la commune voisine de Pirae. Il nous est donc impossible de garder la date du 15 août 2020 pour le triathlon des entreprises. Joe Tapare, annonce un rendez-vous exceptionnel avec la mairesse d'Arue pour trouver une solution, rapide, afin de reporter le triathlon des entreprises. Le rendez-vous est pris le mardi 21 juillet 2020 à 9h00 avec la mairesse d'Arue. Lors d'une réunion de travail, Éric a profité d'une réunion avec la mairesse d'Arue pour annoncer nos difficultés quant à l'organisation du triathlon des entreprises et à la non disponibilité du terrain de foot. Le CTF annonce également qu'il faudra prendre contact rapidement avec la commune de Pirae afin de trouver une solution pour le passage des VTT au parc Aorai Tini Hau. Effectivement, des



travaux sont en cours et le passage des VTT et impossible. La prise de contact avec la commune de Pirae sera effectuée la semaine suivant le CF.

3. Les droits et les devoirs des clubs :

Suite à l'entretien de Joe Tapare et le club des Vahinés Triathlon, Joe Tapare, demande au CF les droits et les devoirs des clubs suite à l'affiliation à la F.T.TRI. A ce jour, les seuls devoirs des clubs et le paiement des différents points suivants :

- Affiliation club ;
- Licences des adhérents ;
- Mutation entre clubs ;
- Licences journalières.

Une chartre est proposée à la construction afin de la faire voter à la prochaine assemblée générale et un retoilettage du règlement intérieur et annoncé. Ce toilettage est en cohérence avec la première année de structuration fédérale. Ce travail sera effectué par le CTF et exposé sur un prochain CF.

4. Les aides pour les athlètes de haut niveau :

Suite au vote du budget prévisionnel, voté en AG, en lien avec l'aide pour les athlètes de haut niveau. Joe Tapare, soulève le fait qu'aucun cadre administratif n'est écrit pour identifier et accompagner ces athlètes sur liste de haut niveau.

Le CTF propose de prendre contact avec les athlètes, sélectionnés aux derniers jeux du Pacifique, afin d'échanger sur leur objectif sportif. L'objectif est d'accompagner ces athlètes, si le projet des jeux en 2023 les intéresse ou non, et ainsi créer un cadre et une convention d'objectifs avec ces athlètes, leur coach et leur club.

5. Cadre de mise à disposition du matériel fédéral (camion, vélo, ...) :

Un cadre de mise à disposition du matériel fédéral a été voté lors de la dernier AG. Ces tarifs ont été votés à l'unanimité par tous les présidents des clubs affiliés à la F.T.TRI. Les tarifs de mise à disposition du matériel sont à retrouver sur le dossier d'accompagnement que le CTF a créé en début de saison. Les clubs peuvent le trouver sur le site internet fédéral, rubrique « espace club ». Joe Tapare, annonce au CF le mécontentement d'un club affilié à la F.T.TRI sur les tarifs appliqués en fonction de l'utilisation kilométrique lors des compétitions fédérales. Les présidents des clubs peuvent, lors de la prochaine AG, poser la question afin d'échanger sur cette mise à disposition.

6. Fin de la réunion à 8h45

Président de la F.T.TRI
Joe Tapare